



Tél : +32(0)71-36.62.54
: +32(0)71-47.01.56
Fax : +32(0)71-43.94.62
Web : www.ere.m.be
E-mail : info@ere.m.be

Sogex - EREM s.a.
Etudes et Réalisations Electro-Mécaniques

Rue des Forgerons, 29
B-6001 MARCINELLE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERAL : Toutes conditions annoncées par les acheteurs ne sont opposables aux nôtres qu'en cas d'acceptation expresse de notre part.

DEVIS : Nos offres sont toujours établies sans engagement.

COMMANDES : Pour engager notre firme, toute commande doit avoir été confirmée par écrit de notre part et signée par un membre habilité.
Lorsque des conditions particulières sont exigées, celles-ci seront spécifiées dans la ligne relative à l'article.

PRIX : Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent hors TVA et autres frais.
Toutes taxes généralement quelconques sont à charge des acheteurs ; en cas d'exonération, ceux-ci doivent le signaler par écrit à la remise de la commande.
Pour toute commande inférieure à 75€ (hors TVA), 25 € de frais administratifs seront portés en compte.

LIVRAISON : Les délais sont donnés à titre indicatif et sans garantie.
Le retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de la commande ou au paiement de dommages et intérêts par le vendeur.

TRANSPORT : Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire.

RECLAMATION : Pour être valable toute réclamation doit être faite par écrit au plus tard dans les 8 jours qui suivent la réception de la marchandise. La preuve de la non conformité incombe à l'acheteur.
La réclamation de l'acheteur ne le dégage pas de son obligation de paiement.
En cas d'application de pénalités négociées par l'acheteur lors de la commande, celles-ci seront libératoires et dégageront notre société de toutes poursuites supplémentaires.

PAIEMENT : Nos factures sont payables sans escompte, 30 jours fin de mois, à Charleroi.
Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance rend immédiatement exigible le solde débiteur du compte et nous confère le droit d'exécuter les commandes contre remboursement.
Toute facture impayée, même partiellement, à son échéance sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% annuels du montant total de la facture, avec un minimum de 50 € par facture. Chaque rappel de paiement entraîneront des frais de 5 € par rappel.
D'autre part, tout montant non payé à l'échéance produira un intérêt de retard d'1% par mois, sans fractionnement.

PROPRIETE : Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de la facture.
Toutefois les risques sont transférés à l'acheteur immédiatement à la conclusion du contrat.
A défaut de paiement de la facture à l'échéance, nous nous réservons le droit de reprendre sans intervention judiciaire la marchandise, le client nous y autorisant irrévocablement.

ANNULATION : Toute annulation doit être écrite. Elle n'est valable que moyennant notre acceptation expresse.
Dans ce cas, les frais déjà engagés restent dus et seront facturés.
En cas de résolution partielle ou totale du contrat aux torts et griefs de l'acheteur, il sera en plus calculé une indemnité conventionnelle forfaitaire égale au tiers du prix d'achat. Elle pourrait être supérieure.

FORCE MAJEURE : Tous cas de force majeure sont réservés à notre profit et l'acheteur ne pourra résilier le marché ni se pourvoir ailleurs pour notre compte

RESPONSABILITE : Nous déclinons toute responsabilité dans le cas où les marchandises à exécuter par nous d'après les données de l'acheteur seraient couvertes par un brevet ou un modèle quelconque.

JURIDICTION : Tous les litiges sont de la compétence exclusive des tribunaux de Charleroi.

Version Juillet 2014

FORTIS 260-0066972-14
CBC Banque 198-9086152-78

SWIFT : CREGBEBB
IBAN : BE69 1989 0861 5278

T.V.A BE-421.468.166
R.C. Charleroi : 132.786